

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Télec. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL PÉRIODE DE MARS À JUIN 2023

Salutations,

Nous venons de boucler les congrès de nos divisions, toujours signe que le printemps s'achève.

Puisque ces congrès étaient présentés en personne pour la première fois depuis 2019, ils ont offert aux membres l'occasion de renouer des liens, entre eux et avec leur syndicat. Cette reprise de contact a produit beaucoup de dynamisme, d'énormes démonstrations de solidarité, ainsi que des débats passionnés et respectueux.

À chaque congrès, j'ai souligné que nos membres, et l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, sont fatigués, stressés et frustrés. C'est en partie parce que nos services publics manquent de ressources et qu'on ne peut pas répondre à la demande, en partie à cause des pénuries de personnel qu'entraînent l'évolution démographique et le manque de prévoyance des employeurs et des gouvernements.

Le coût de la vie est évidemment un autre facteur de cette frustration ambiante.

Le SCFP se bat avec acharnement aux tables de négociation pour atténuer ces problèmes. Nous concertons nos efforts de négociation par la coordination stratégique comme jamais auparavant et nous incluons les membres dans le processus pour qu'ils sachent à quoi s'attendre. Et lorsque nous n'obtenons pas ce dont nous avons besoin à la table, nous utilisons notre pouvoir collectif pour organiser des votes de grève et débrayer lorsque c'est la seule avenue possible.

Nous exigeons le respect et la rémunération que nos membres méritent. Si l'on pensait que le militantisme dont notre syndicat faisait preuve avant la pandémie s'était perdu, nos membres ont démontré tout le contraire. Nous sommes plus militants que jamais, comme en témoigne le nombre de sections locales qui ont opté pour la grève ces derniers mois.

Ce militantisme, ainsi que nos valeurs progressistes et beaucoup de travail de recrutement, amène de plus en plus de gens à rejoindre notre syndicat. Le SCFP poursuit sa croissance, une excellente nouvelle pour nos nouveaux membres, pour notre syndicat et pour l'ensemble du mouvement syndical.

Congrès du travail du Canada (CTC)

Le SCFP était très présent à la 30^e assemblée générale du Congrès du travail du Canada, à Montréal, en mai dernier. Nous y avons plus de 350 personnes déléguées. L'assemblée a adopté six plans d'action sur des sujets comme l'abordabilité, l'économie des soins, la crise climatique et l'action autochtone, des dizaines de résolutions et quelques amendements importants aux statuts. Ensemble, ces décisions donnent au mouvement syndical une orientation claire pour au moins les trois prochaines années.

Les personnes déléguées du SCFP ont participé au débat par des interventions émouvantes et des discours entraînants, en plus d'appuyer la réélection des quatre dirigeantes et dirigeants sortants. J'ai hâte de continuer à travailler en étroite collaboration avec la présidente du CTC, Bea Bruske, la secrétaire-trésorière Lily Chang et les vice-présidents Larry Rousseau et Siobhan Vipond.

Fédération canadienne des municipalités

Une fois de plus, le SCFP a participé à la conférence annuelle de la Fédération canadienne des municipalités, tenue à Toronto à la fin mai. Nous avons animé un atelier intitulé « *Conversations difficiles : Comment les PPP font passer le profit privé avant l'intérêt public* », où les panélistes ont parlé du risque dont les municipalités devraient être conscientes lorsqu'elles envisagent toute forme de privatisation et ont discuté des possibilités d'aller de l'avant avec un modèle de financement véritablement public et du financement des infrastructures municipales indispensables.

Dans le cadre du salon professionnel qui l'accompagne, nous avons eu des centaines de conversations avec des élues et des élus municipaux de partout au pays. Celles-ci portaient sur le travail que nos membres font dans leur communauté, les défis sociaux, financiers et infrastructureux et le risque de la privatisation. Il est toujours bon de rencontrer autant d'élues et d'élus qui ont été ou sont encore membres de la base ou du personnel du SCFP.

Négociation collective, grèves et lock-out

| PROVINCE | SECTION LOCALE | EMPLOYEUR | NOMBRE DE MEMBRES | DÉBUT DE LA GRÈVE | DURÉE |
|----------------------|----------------|---|-------------------|-------------------------------|-----------------|
| Québec | 5454 | Société québécoise du cannabis | 300 | 17 mai 2022 | En cours |
| Québec | 2614 | Société des arrimeurs de Québec | 81 | Lock-out 15 septembre 2022 | En cours |
| Colombie-Britannique | 561 | First Transit | 213 | 27 février 2023 | En cours |
| Québec | 301 | Ville de Westmount | 300 | 14 mars 2023 | Grève tournante |
| Nouvelle-Écosse | 5047 | Autorité scolaire régionale de Halifax | 1800 | 18 mai 2023 | En cours |
| Ontario | 4600 | Université Carleton | 3652 | 27 mars 2023 | 9 jours |
| Ontario | 2276 | Intégration communautaire Port Colborne-Wainfleet | 91 | 31 mars 2023 | 20 jours |
| Québec | 3332 | Société de transport de Longueuil | 115 | 4 avril 2023 | 1 jour |
| Ontario | 233 | Université métropolitaine de Toronto | 110 | 17 avril 2023 | 18 jours |
| Québec | 2929 | Société québécoise des infrastructures | 500 | 19 avril 2023 | Grève tournante |

SCFP 5454

Le 17 mai 2023, cela a fait un an que les membres du SCFP 5454 sont en grève.

Le principal enjeu est les salaires, puisque nos membres, qui travaillent pour la Société québécoise du cannabis (SQDC), réclament un salaire et des avantages sociaux similaires à ceux offerts dans des sociétés d'État comparables, comme la Société des alcools du Québec (SAQ).

Ces membres gagnent 17 \$ l'heure à l'embauche et la majorité occupe un poste à temps partiel ou occasionnel avec peu de sécurité d'emploi, ce qui les expose à la précarité. Pourtant, ils ont la responsabilité d'informer et d'éduquer les gens sur la réduction de l'impact du cannabis sur la santé, le mandat officiel de la SQDC. Leur rémunération devrait en tenir compte.

Les négociations sont au point mort. En décembre, le syndicat a présenté une offre de l'employeur à ses membres. Celle-ci a été rejetée à 94 % par les membres de 26 unités. Les 17 unités restantes l'ont rejetée à l'unanimité.

SCFP 2614

Le 15 septembre 2022, la Société des arrimeurs de Québec a mis en lock-out 81 débardeurs et débardeuses qui négociaient des clauses pour protéger la conciliation travail-famille. L'employeur tient à sa demande de faire travailler nos membres sur des quarts de douze heures, mais ceux-ci ne veulent pas de ce type d'horaires. Comme partout ailleurs, le Port de Québec est aux prises avec des pénuries de personnel; l'employeur est déterminé à faire porter ce fardeau par nos membres.

Ceux-ci sont préoccupés par la santé et la sécurité au travail; ils dénoncent des conditions dangereuses sur les quais et l'inaction des autorités portuaires et du gouvernement fédéral pour réparer ceux-ci. Les quais sont en piteux état par manque d'investissement dans l'infrastructure. Ils sont négligés dans les budgets fédéraux depuis quelques années, et les membres veulent qu'on règle ce grave problème, pour que tout le monde puisse rentrer chez lui sain et sauf après le travail.

SCFP 561

Plus de 200 chauffeuses et chauffeurs de transport en commun de la vallée du Fraser, membres du SCFP 561, ont entamé des moyens de pression le 2 février 2023 en refusant de percevoir les tarifs de transport en commun. Ils ont intensifié leurs moyens de pression en retirant complètement leurs services, à l'exclusion des services HandyDART, pendant deux jours à la fin février et trois autres jours en mars.

Lorsque de nouvelles tentatives de négociations ont échoué, ils ont entamé une grève générale le 20 mars 2023. Ils réclament un salaire comparable à celui offert à leurs homologues des communautés voisines, des améliorations aux conditions de travail et l'accès à un régime de retraite.

First Transit, une entreprise à but lucratif basée aux États-Unis, est engagée par BC Transit pour desservir les communautés d'Abbotsford, Chilliwack, Mission, Agassiz, Harrison et Hope. Pendant la grève, HandyDART fonctionne en mode services essentiels.

SCFP 301

La dernière convention collective du SCFP 301 avec la Ville de Westmount a expiré le 31 décembre 2019. En novembre dernier, les membres ont voté en faveur de moyens de pression.

Le 14 mars, un mois après avoir mené une grève de 48 heures, les membres de la section locale ont récidivé pendant encore trois jours, et ils planifient d'autres grèves tournantes. Les négociations achoppaient sur les horaires de travail et les salaires, en raison de l'inflation historique et de la hausse des taux d'intérêt.

Les parties sont entrées en conciliation, mais l'absence totale de progrès perdure.

SCFP 5047

Le 19 avril 2023, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le Conseil des syndicats des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse (NSSBCU) avaient conclu une entente de principe. Le NSSBCU représente 5 400 travailleuses et travailleurs de soutien à l'éducation, qui étaient en position de grève légale le 21 avril. Le 10 mai 2023, les membres du SCFP 5047, qui représente le personnel de soutien à l'éducation de la région de Halifax, a rejeté l'entente et débrayé.

Même si ces grévistes sont confrontés à un gouvernement et à un employeur hostiles, leur lutte pour des augmentations salariales et de meilleures conditions de travail a trouvé un puissant écho auprès de travailleuses et de travailleurs à travers la province. Les membres du SCFP 5047 sont éducatrices et éducateurs de la petite enfance, spécialistes des bibliothèques, aides-enseignant(e)s et ressources de soutien en assistance technologique qui aident les élèves ayant des besoins particuliers.

SCFP 4600

Les membres du SCFP 4600 ont entamé une grève contre l'Université Carleton le 27 mars 2023. Les deux unités de négociation de cette section locale sont employées comme assistan(e)s d'enseignement, chargé(e)s de cours et monitrices et moniteurs contractuels.

Ces membres ont tenu bon pendant neuf jours, ce qui leur a valu des gains significatifs. Les améliorations incluent un nouveau congé payé d'affirmation de genre, des congés parentaux améliorés et une nouvelle clause historique qui reconnaît les droits de propriété intellectuelle des chargé(e)s de cours. Les augmentations salariales vont de 14 % pour les monitrices et moniteurs contractuels à 9 % pour les assistant(e)s d'enseignement des cycles supérieurs, en passant par une prime de fin de mandat pour l'ensemble des assistant(e)s d'enseignement.

SCFP 2276

Cette grève de trois semaines portait sur le fait d'être « coincé au travail », un problème d'horaire intensifié par une crise de dotation créée par l'employeur, une préoccupation constante et importante pour les membres du SCFP de ce secteur. Les gens sont obligés de rester au travail en raison du manque de personnel; ils se retrouvent à faire des quarts doubles, voire triples. Nos membres sont restés fermes dans leurs revendications. Le 31 mars, ils ont conclu un contrat de deux ans qui comprend une augmentation de salaire de 4,5 % pour tout le monde, un article qui les protège contre le « coinçage au travail » et une rémunération plus juste lorsque la chose est impossible à éviter.

SCFP 3332

Le 4 avril 2023, plus de 100 membres du SCFP 3332 qui travaillent comme personnel administratif à la Société de transport de Longueuil ont déclenché une grève d'une journée. Malgré de multiples séances de négociation, y compris la conciliation, ils n'avaient toujours pas conclu d'entente. Avec un mandat de grève fort, ils voulaient envoyer un message clair à l'employeur. Les principales questions non résolues sont les salaires, les vacances et le régime de retraite.

SCFP 233

Les membres du SCFP 233 sont employés comme concierges et personnel de maintenance à l'Université métropolitaine de Toronto. Ils ont entamé une grève le 17 avril 2023. Ils réclamaient un salaire équitable et s'opposaient à une modification unilatérale du régime de retraite par l'employeur. Ils sont restés fermes jusqu'à la conclusion d'une entente équitable. La nouvelle convention collective contient des augmentations forfaitaires et en pourcentage qui représentent 10,5 à 11 % sur trois ans. Ces membres ont aussi obtenu une entente pour discuter des protocoles décisionnels concernant leur régime de retraite.

SCFP 2929

Le SCFP 2929 représente plus de 500 membres à la Société québécoise des infrastructures (SQI) à travers la province. Il a annoncé une grève de 48 heures les 19 et 20 avril 2023. La convention collective est échue depuis le 31 mars 2020. Les négociations progressent, mais elles n'ont toujours pas abouti à une entente, malgré plusieurs rencontres entre les parties.

Ces membres soutiennent les organismes publics dans la gestion de leurs projets d'infrastructures publiques en assurant la planification, l'exécution et le suivi des projets. Ils fournissent aussi des services de construction, d'exploitation et de gestion immobilière aux ministères.

Négociations collectives

Le 18 mai, au terme de longues négociations, le SCFP 4875 a annoncé avoir atteint l'impasse avec l'employeur, la division scolaire North East en Saskatchewan. Ses membres sont employés de soutien scolaire. Les parties s'en vont en médiation, comme les oblige la loi provinciale.

Les membres ont déjà rejeté deux ententes de principe. Les grands points problématiques sont les salaires et les difficultés de recrutement et de rétention du personnel dans de nombreuses catégories d'emplois.

Le SCFP 4875 reste ferme dans ses revendications. Le salaire de ses membres stagne depuis une dizaine d'années. Entre la hausse du coût de la vie et des années d'augmentations salariales inadéquates, leur pouvoir d'achat a diminué de 10 %.

Le SCFP 2484, qui représente du personnel à la garderie Selwyn Community Child Care de Toronto, a obtenu des augmentations totalisant 18 % sur quatre ans pour l'une de ses unités, ainsi qu'une prime à la signature de 1 000 \$. Une autre unité a obtenu la protection de la CSPAAT (Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail), ainsi qu'une banque de congés de maladie. Ces gains sont dus à la ferme pression d'une base bien mobilisée. Le SCFP 2484 a l'intention d'établir un modèle sectoriel clair à partir de cette victoire lorsque ses autres unités iront en négociation.

La Cour supérieure de justice de l'Ontario a rendu un jugement très attendu sur la *Loi sur le règlement des conflits de travail à la Commission de transports de Toronto* (projet de loi 150 adopté en 2011), qui a retiré le droit de grève à son personnel. Le SCFP 2 avait contesté la validité de ce projet de loi, avec l'aide de la section locale 113 du Syndicat uni du transport (STU). Le 10 mai 2023, le juge Chalmers a conclu que le projet de loi 150 constituait une violation du droit de grève. C'est la première fois, à notre connaissance, depuis la décision obtenue par la Fédération du travail de la Saskatchewan en 2015 que le droit de grève est rétabli pour un groupe d'employé(e)s qui avaient été déclarés service essentiel. Il s'agit d'une grande victoire, et il est peu probable que le gouvernement porte la décision en appel.

Mises à jour régionales

Maritimes

Nouveau-Brunswick

En avril, j'ai rejoint les dirigeantes, les dirigeants et les membres du SCFP-Nouveau-Brunswick pour leur congrès annuel. Cet événement marquait 60 ans de militantisme pour la division. Les personnes déléguées ont discuté de choses importantes et ont profité de l'occasion pour célébrer les contributions de nombreux pionniers et pionnières du mouvement syndical au cours des six dernières décennies.

J'ai également rejoint de nombreux membres du SCFP, militantes et militants à l'hôtel de ville de Moncton pour une démonstration de solidarité avec les enseignantes et enseignants de la province, question de faire comprendre au gouvernement que ces gens méritent le respect d'une entente équitablement négociée. Des poings jaunes vifs s'agitaient aussi en signe de solidarité envers les membres de l'AFPC (Alliance de la fonction publique du Canada) qui faisaient du piquetage pour obtenir un contrat équitable.

Les gens du Nouveau-Brunswick ne font pas preuve de solidarité uniquement parce qu'ils en ont envie. Ils le font parce qu'il le faut. Le premier ministre Higgs saisit chaque occasion d'ériger des barrières contre les communautés marginalisées. Il en a exaspéré beaucoup avec son mépris flagrant pour les jeunes 2ELGBTQI+ avec son plan de révision de la politique 713, qui visait à faire des écoles un espace sûr où les enfants puissent s'exprimer ouvertement, sans peur ni honte.

Le mépris de ce premier ministre s'étend aussi aux droits des peuples autochtones, puisqu'il tente de contourner son obligation de les consulter au sujet de l'exploitation future du gaz naturel. Et le projet de loi 40 fait courir de grands risques au système de santé public, puisqu'il légalise le transfert de certaines chirurgies vers des établissements privés aux frais des contribuables. Ces dossiers mettent en lumière le fait que rien n'est sûr entre les mains des gouvernements de droite.

Le gouvernement conservateur ayant rapporté un excédent budgétaire historique de 862,2 millions de dollars, les travailleuses et travailleurs de la santé et des soins de longue durée intensifient leurs appels à augmenter la dotation en personnel. Le salaire de ces gens, qui prennent de certains des groupes les plus vulnérables, figure parmi les plus bas du pays dans ce domaine. Le SCFP-N.-B. a dénoncé l'absence d'améliorations salariales réelles dans le secteur.

Les efforts militants contre la privatisation dans la province ont permis de maintenir les services d'autobus scolaires publics pour le moment, mais d'autres pans du secteur de l'éducation sont attaqués. Dans un geste antidémocratique, le gouvernement s'affaire à réviser la *Loi sur l'éducation*; il a annoncé qu'il supprimait les droits décisionnels des conseils d'éducation de district (CED) anglophones. Ces conseils élus qui supervisent l'éducation publique passeront d'organes décisionnels à des conseils consultatifs.

Île-du-Prince-Édouard

J'ai eu le plaisir de me rendre deux fois à l'Île-du-Prince-Édouard ce printemps. Le 1er avril, j'ai rejoint les membres du SCFP et des militantes et militants au parc du quai de la Confédération, à Charlottetown, à l'occasion d'un rassemblement de solidarité pour des salaires équitables. Le coût de la vie sur l'île a augmenté plus que dans toute autre province canadienne et les salaires continuent de prendre du retard en l'absence d'augmentations significatives pour combattre l'inflation.

J'y suis retourné en mai pour le 43^e congrès annuel du SCFP-Î.-P.-É. à Brudenell. Plus de 130 personnes déléguées ont débattu de questions importantes et ont apporté des modifications aux statuts, notamment en votant à l'unanimité en faveur de l'ajout d'un siège représentant la diversité au conseil exécutif. Félicitations à Ashley Clark pour son élection à la présidence de la division provinciale. Son engagement à défendre des salaires équitables, des conditions de travail sécuritaires et des services publics de qualité profitera aux membres du SCFP et aux communautés dans lesquelles ils travaillent et vivent. J'adresse aussi mes félicitations aux autres nouveaux élus et nouvelles élues qui assument leurs nouvelles fonctions et j'applaudis tous ceux et celles qui ont brigué les suffrages. Et grand merci à Leonard Gallant pour son apport au SCFP et au mouvement syndical pendant ses années à la présidence de la division.

Les paramédics membres du SCFP 3324 feront des gains importants avec leur nouvelle entente de principe conclue le 16 mai. Leur salaire était inférieur à celui de leurs homologues du Nouveau-Brunswick. L'entente comprend la parité avec cette province, ce qui correspond à des augmentations totalisant entre 26 et 29 % sur trois ans.

Les sections locales 501 et 830 à la Ville de Charlottetown ont obtenu un ajustement au coût de la vie de 5,9 % rétroactif à 2022. Ces augmentations sont nécessaires pour faire face au coût de la vie élevée dans la province.

En mars, la conciliation a permis au SCFP 1870 (Université de l'Île-du-Prince-Édouard) de conclure un contrat qui apporte des augmentations salariales de 10 à 10,25 % sur trois ans. L'entente comprenait un rajustement salarial de 0,50 \$.

Nous souhaitons la bienvenue dans la famille du SCFP aux travailleuses et travailleurs de la Ville de Three Rivers. Depuis, l'employeur a mis en œuvre des augmentations de salaire à la suite d'une plainte pour pratique déloyale de travail que nous avons déposée.

Atlantique

Terre-Neuve-et-Labrador

J'ai eu le grand plaisir d'assister au congrès de la division de Terre-Neuve-et-Labrador à St. John's du 1er au 3 mai 2023, où les personnes déléguées ont adopté des amendements statutaires visant à rendre la division plus efficace. Je suis fier d'annoncer qu'elles ont voté à l'unanimité pour ajouter une représentation de la diversité au sein du conseil exécutif du SCFP-T.-N.-L. Un SCFP plus diversifié est un SCFP plus fort !

Les membres ont également adopté des résolutions qui abordent les problèmes de santé et de sécurité dans la région, ainsi que l'impact des pénuries de personnel et des mauvaises conditions de travail sur la santé mentale du personnel.

Le 1er mai, les personnes déléguées au congrès sont descendues dans la rue, rejointes par des militantes et militants d'autres syndicats et d'organisations alliées, pour rappeler au gouvernement et aux employeurs que la solidarité ouvrière est une force puissante à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous nous sommes rassemblés à Harbourside Park pour appuyer la dernière unité de négociation de l'AFPC toujours en grève. Être solidaire avec ces travailleuses et travailleurs de l'Agence du revenu du Canada (membres du Syndicat des employés de l'Impôt) était une excellente façon d'ajouter de l'énergie à la première journée du congrès.

Depuis mon dernier rapport, le gouvernement provincial a déposé son budget. D'après les chiffres révisés de 2022-2023, qui font état de revenus supplémentaires de 1,5 milliard de dollars, il est clair que la province n'est plus en crise économique. Et pourtant, le budget 2023-2024 ne réinvestit aucun de ces revenus dans les services publics, laissant le revenu des travailleuses et travailleurs de la santé, de l'éducation, des bibliothèques, du logement et des foyers de transition et de groupe poursuivre son érosion aux mains de l'inflation galopante.

Le SCFP-T.-N.-L. fait campagne depuis des années pour une augmentation de dépenses consacrées au logement social. Dans son budget, le gouvernement s'est engagé à investir 17 millions de dollars pour réparer et rénover les logements vacants, mais encore une fois, il n'y a pas de plan de rétention de la main-d'œuvre. La réalité, c'est que les salaires ne sont pas suffisamment concurrentiels pour attirer la main-d'œuvre nécessaire pour réaliser ces améliorations.

La bonne nouvelle de ce budget, c'est l'investissement dans l'éducation de la petite enfance. Pendant des années, on a demandé aux EPE d'en faire plus avec moins. L'annonce d'un investissement de 64 millions de dollars est un bon pas vers des augmentations salariales significatives.

Nouvelle-Écosse

Le SCFP-Nouvelle-Écosse a tenu son 59^e congrès annuel du 28 au 31 mai 2023 à Membertou. Le centre des congrès est géré par la communauté mi'kmaq urbaine et progressiste d'Unama'ki (Cap-Breton). J'ai été heureux d'échanger avec des personnes déléguées de toute la province pour entendre parler des réalisations et des priorités de la division. Plusieurs résolutions ont été débattues et adoptées, et on a recueilli plus de 60 000 \$ en dons pour les grévistes du SCFP 5047.

Kendra Coombes, députée néo-démocrate de Cap-Breton-Centre–Whitney-Pier, a exprimé sa profonde gratitude pour le travail vital que font les membres du SCFP à travers la Nouvelle-Écosse, y compris ceux des soins de longue durée et des services communautaires, de l'éducation, du soutien à domicile, des municipalités et de la voirie provinciale. Kendra s'est montrée solidaire des grévistes du SCFP 5047 et a réitéré que le droit à la négociation libre et équitable est fondamental. Elle s'est engagée à demander des comptes au gouvernement Houston sur son engagement à être favorable à la classe ouvrière, engagement qu'il n'a pas encore respecté.

Une négociation collective libre et équitable signifie que les travailleuses et travailleurs puissent décider si une convention collective est bonne pour eux. Ce n'est pas au gouvernement de dicter ce dont ils ont besoin ou d'imposer un accord salarial. Pourtant, c'est ce que le gouvernement Houston essaie de faire aux membres du SCFP 5047. Ces 1 600 membres œuvrent comme éducatrices et éducateurs de la petite enfance, intervenant(e)s en aide aux élèves, assistant(e)s aux programmes pédagogiques, intervenant(e)s auprès des enfants et des jeunes, et d'autres catégories d'emplois fournissant un soutien direct aux élèves au Centre régional d'éducation de Halifax. L'offre de l'employeur ne répondait pas à leurs préoccupations. Ils l'ont massivement rejeté, puis ils ont choisi d'exercer leur droit de grève. Nous demandons au gouvernement de répondre à leurs préoccupations et de négocier de bonne foi.

J'ai visité la ligne de piquetage au début de juin. L'insécurité financière d'être en grève en cette période d'inflation record est écrasante. Ces membres sont confrontés à une instabilité encore plus grande, alors que leurs communautés sont dévastées par les effets des changements climatiques sous la forme d'incendies de forêt sans précédent qui ont forcé des évacuations et détruit des maisons.

D'autres sections locales scolaires ont ratifié une entente conclue par voie de conciliation en avril. Grâce à un processus d'harmonisation des salaires, elles ont obtenu des ajustements salariaux supérieurs au modèle d'augmentation de 6,5 % que le gouvernement tentait de leur imposer. De plus, elles ont obtenu des améliorations importantes à la santé-sécurité, notamment au chapitre de la violence au travail. Mentionnons aussi l'ajout d'un article pour garantir le maintien du salaire et des avantages en cas de fermeture d'une école pour des raisons de santé ou de sécurité, ainsi que des améliorations au congé parental et aux garanties de rémunération des chauffeurs et chauffeuses d'autobus.

Québec

Le SCFP-Québec a tenu son congrès biennal en mai à Québec et en a profité pour célébrer la riche histoire du SCFP au Québec à l'occasion de son 60^e anniversaire. Je me suis joint aux personnes déléguées pour une manifestation en appui au comité de négociation du secteur public en front commun, sous le slogan «unis». Les congressistes ont également rendu hommage aux deux sections locales en conflit, le SCFP 2614 (Débardeurs du Port de Québec en lock-out) et le SCFP 5454 (Employés de la SQDC en grève) en amassant des dons à hauteur de près de 275 000\$.

En mai, le SCFP a comparu en commission parlementaire avec la FTQ pour inviter le gouvernement à se méfier des réformes qui s'appuient sur de la pensée magique. Les travailleuses et travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux ont assez souffert des brassages de structures censés régler tous les problèmes. Le message envoyé au ministre Dubé a été clair : il faut inclure les syndicats dans la réflexion et écouter les membres qui donnent les services en première ligne. Nos membres ont l'expertise et connaissent les enjeux. Ils sont les mieux placés pour proposer des solutions.

Les employé(e)s de la Première Nation Wolastoqiyik Wamsipekwik, située dans le Bas-Saint-Laurent, ont une nouvelle convention collective. La quinzaine de cols bleus et cols blancs représentés par le SCFP 5263 ont obtenu des gains de congés payés, la majoration des échelles salariales et des allocations, et des clauses de préretraite et de congés différés. Enfin, l'employeur compensera la perte salariale lors d'un congé en vertu du Régime québécois d'assurance parentale.

La Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk, autrefois appelée Première Nation Malécite de Viger, est la seule Nation Wolastoqey en territoire québécois. Aujourd'hui, elle possède une petite terre de réserve à Cacouna au Bas-Saint-Laurent et les membres forment une diaspora, répartie au Québec, dans le reste du Canada et aux États-Unis. Les négociations se sont déroulées dans le respect mutuel et les membres ont ratifié l'entente à 92%.

À la fin avril, le Tribunal administratif du travail a accredité le SCFP pour représenter 65 infirmières de chantier à l'emploi d'Hydro-Québec, malgré la farouche opposition de l'employeur. Ces infirmières offrent les services liés à la santé pour les chantiers, incluant les opérations d'évacuation en situation d'urgence. Elles travaillent généralement à partir de cliniques de chantier ou de véhicules de premiers soins. Elles reçoivent des patients ou se dépêchent à leur secours en cas d'accident. Je suis très heureux que les personnes infirmières de chantier aient choisi le SCFP, comme plus de 16 000 autres employés d'Hydro-Québec et je leur dis : bienvenue chez vous!

Certains employeurs reconnaissent d'emblée les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat des personnes salariées, et agissent en conséquence. Il faut reconnaître ces bons employeurs. Par exemple, la municipalité de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson a accepté de rouvrir la convention collective avec la section locale 2522 qui représente la trentaine de syndiqués à son emploi. L'entente prévoit une hausse générale de 4,27 % rétroactive au 1er janvier 2022. Cette mesure vient palier l'écart entre les augmentations déjà négociées et l'Indice des prix à la consommation (IPC). L'administration municipale reconnaît l'apport des employés et la nécessité d'améliorer les salaires pour des fins d'attraction et rétention. C'est un excellent calcul pour la ville et ses contribuables. Une mesure semblable avait d'ailleurs été adoptée par la municipalité de Labelle en juin l'an dernier.

Les sections locales représentant le personnel de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) ont conclu de nouvelles conventions collectives et les 230 membres les ont entérinées en assemblées générales dans la dernière semaine de mars par un vote favorable à plus de 95 %.

Depuis mars 2020, l'INSPQ et le LSPQ se sont retrouvés en plein cœur des efforts de lutte contre la pandémie de COVID-19 au Québec, ce qui avait ralenti le rythme des négociations. Heureusement, la grande majorité des objectifs de négociation pour chacune des trois sections locales a été atteinte, notamment la parité salariale avec le réseau public québécois de la santé. L'entente couvre la période 2020-2026 et les augmentations salariales totales sont de l'ordre de 12,3 % à 14,3 %.

Le SCFP 3124 qui représente les 110 chauffeuses et chauffeurs de la Société de transport du Saguenay a signé une entente qui reflète l'importance du service de transport public dans la région de Saguenay. Quinze postes à temps plein ont été ajoutés et un nouvel horaire sur quatre jours a été négocié. Parmi les autres gains très importants, notons l'élimination de la sous-traitance et le développement du transport à la demande. Le nouveau contrat permet à la fois de mieux répondre aux besoins des usagers, et à ceux des membres. Les négociations se sont déroulées dans un climat de respect et d'écoute et plusieurs comités paritaires ont été créés pour poursuivre le travail.

Ontario

Plus d'un millier de membres du SCFP se sont réunis à Toronto du 31 mai au 2 juin pour le premier congrès en personne du SCFP-Ontario depuis le début de la pandémie. Le thème du congrès, « Célébrer la solidarité, bâtir le pouvoir de faire changer les choses », témoignait des réalisations de l'année dernière, notamment la victoire du SCFP dans l'annulation du projet de loi 28 de Doug Ford. Les personnes déléguées ont débattu de nombreuses résolutions et amendements statutaires qui fixeront les priorités pour l'année à venir, notamment l'organisation de campagnes et la lutte contre l'austérité, la privatisation et les attaques contre nos institutions démocratiques.

Les contestations judiciaires dans la province se poursuivent. Les conservateurs provinciaux, habitués qu'ils sont à saluer l'héroïsme du personnel de première ligne tout en soutenant des projets de loi qui font reculer leurs salaires, ont sans surprise fait appel de la décision du juge Kuehnen, qui a déclaré le projet de loi 124 inconstitutionnel. Ce dernier plafonnait la croissance des salaires dans le secteur public à 1 % par année, une attaque flagrante contre le droit à la négociation collective libre et équitable. Les Ontariennes et les Ontariens seraient mieux servis si leur gouvernement investissait de l'argent là où il est désespérément nécessaire, plutôt que de gaspiller les deniers publics en combattant la classe ouvrière devant les tribunaux. Les membres du SCFP de partout en Ontario défendent leurs droits et refusent d'accepter moins que ce dont ils ont besoin pour suivre l'évolution de l'économie.

Doug Ford et son gouvernement conservateur continuent de semer la pagaille dans tout l'Ontario. Il est évident que Ford, dont le deuxième mandat est déjà avancé, se soucie aussi peu de l'environnement que des travailleuses, des travailleurs et de leurs droits. Il utilise ses pouvoirs officiels pour aider ses amis à développer la Ceinture de verdure, tout en forçant les municipalités à en subventionner une partie des coûts. Celles-ci doivent déjà fournir de nombreux services sans financement adéquat. Cette décision priverait davantage les municipalités de ressources, de programmes et d'infrastructures sur lesquelles les gens comptent.

De récentes annonces auront un impact sur la stabilité financière du secteur postsecondaire. Le gel général des frais de scolarité des étudiantes et étudiants canadiens, introduit par le gouvernement provincial en 2019-2020, se poursuivra. Malheureusement, les conservateurs n'ont pas eu la prévoyance de fournir un financement supplémentaire aux établissements pour compenser ce gel, ce qui a entraîné des compressions budgétaires qui contraignent les universités à faire la même chose avec beaucoup moins.

Un « groupe d'experts » sera créé pour recommander des mesures concernant la viabilité financière à long terme des établissements postsecondaires de la province. La baisse du financement ces dernières années, ainsi que la baisse des frais de scolarité, a exercé une pression sur le secteur. En effet, l'Ontario aurait le financement universitaire par étudiant(e) le plus faible de toutes les provinces, et de loin. Si cet examen semble être un pas dans la bonne direction, nous croyons qu'un investissement important dans les établissements d'enseignement supérieur profiterait à tout le monde.

Près de 400 000 Ontariennes et Ontariens se sont prononcés lors d'un référendum organisé par la Coalition ontarienne de la santé. Plus de 98 % d'entre eux ont voté non à la question « Voulez-vous que nos services hospitaliers publics soient privatisés au profit d'hôpitaux et de cliniques à but lucratif ? »

Cet exercice était motivé par le dépôt du projet de loi 60, qui permet à davantage de cliniques privées d'offrir diverses chirurgies financées par l'État, une stratégie qui, selon le gouvernement Ford, réduira les longs délais d'attente. En fait, le transfert de certaines procédures vers des établissements privés pourrait aggraver la pénurie de personnel dans le système de santé si des membres du personnel du secteur public quittent leur emploi pour aller travailler au privé.

Manitoba

Le gouvernement du Manitoba a annoncé l'adoption d'un modèle de partenariat public-privé pour la construction de nouvelles écoles dans la province. Cette annonce survient cinq ans après que le même gouvernement (bien que dirigé par un premier ministre différent) soit revenu sur un engagement similaire après la publication d'études qui montraient que les écoles en PPP coûtent plus cher, prennent plus de temps à construire et offrent un moins bon environnement d'apprentissage. Il s'agit clairement d'une décision idéologique désespérée de la part de la première ministre Stefanson, la plus impopulaire de ses homologues au Canada depuis qu'elle a pris ses fonctions en novembre 2021.

Ce n'est qu'une des raisons de la grande importance des élections provinciales imminentes, pour nos membres et pour la population. C'est aussi un exemple des différences importantes entre le gouvernement actuel et la vision que le NPD du Manitoba nourrit pour la province. Stefanson promet de privatiser les écoles, alors que le chef du NPD, Wab Kinew, s'est engagé à mettre un terme à cette privatisation et à adopter une loi sur la responsabilité et la transparence des PPP pour protéger la province contre de futurs projets.

Wab Kinew a formulé cette promesse au congrès du SCFP-Manitoba, en mai, à Brandon, où les personnes déléguées ont voté à l'unanimité pour appuyer le NPD du Manitoba. Le congrès présentait aussi une table ronde de membres qui ont parlé de leur expérience en matière d'engagement et d'organisation politiques, pour donner des idées à l'assistance à l'approche de la campagne électorale. Nous sommes clairement prêts à affronter Stefanson et ses conservateurs en octobre et à élire un gouvernement néo-démocrate.

C'était formidable d'être de nouveau à Brandon et de voir plus de 200 militantes et militants débattre de questions cruciales comme le sous-financement chronique des services publics, les problèmes de recrutement et de rétention, et la privatisation. On avait l'impression qu'une personne sur deux qui prenait la parole se retrouvait devant un micro pour la première fois ! Mes félicitations à Gina McKay qui a été réélue à la présidence du SCFP-Manitoba, à Mylène Holmes réélue au poste de secrétaire-trésorière et à tous les membres nouvellement élus du conseil exécutif de la division.

Saskatchewan

En mai, des dirigeantes et dirigeants de sections locales du SCFP se sont rassemblés à Regina pour une réunion des présidences organisée par le SCFP-Saskatchewan. Ils ont partagé leurs préoccupations concernant la crise actuelle à laquelle nos membres sont confrontés en raison du sous-financement, de la mauvaise gestion et de la privatisation des services publics dans toute la province. Bien que le gouvernement du Parti de la Saskatchewan dispose d'un excédent d'un milliard de dollars, les services que nos membres fournissent font face à des compressions budgétaires chroniques et à une pénurie de personnel. En conséquence, les gens vivent de l'épuisement professionnel, aggravé par la hausse du coût de la vie et une croissance des salaires inférieure à l'inflation, sans oublier qu'on prive les communautés des services sur lesquels elles comptent

L'activité présentait une table ronde en compagnie de la chef du NPD de la Saskatchewan, Carla Beck, et de la porte-parole du NPD en matière de travail, Nicole Sarauer. On y a discuté d'érosion des services publics, du stress provoqué par la hausse du coût de la vie et de la nécessité de tenir le Parti de la Saskatchewan responsable de ses mauvaises décisions. Les dirigeantes et dirigeants locaux ont également parlé de la nécessité d'aborder ces enjeux à la table de négociation.

Les dirigeant(e)s du SCFP 5430 ont fait le tour de la province pour rencontrer les membres en amont des négociations. Le manque de personnel trônait au sommet des thèmes récurrents. La crise du recrutement et de la rétention dans le secteur de la santé entraîne des interruptions de service, en particulier dans les petites collectivités et les collectivités rurales, en plus d'ajouter au stress et à la pression que vivent nos membres.

Malgré un nouveau plan de ressources humaines en santé et un engagement d'embaucher 300 préposé(e)s en soins continus (PSC) dans les deux derniers budgets provinciaux, le gouvernement a récemment admis qu'il n'avait pu ajouter que dix-sept PSC. Le gouvernement du Parti de la Saskatchewan laisse clairement tomber le personnel de la santé et les patient(e)s. Le SCFP lui demande de réexaminer sa stratégie de recrutement en rétablissant le programme de représentation de la main-d'œuvre afin de mobiliser les communautés autochtones, ainsi que d'améliorer la rémunération et l'accès à l'emploi à temps plein.

Le climat de négociation est difficile et l'employeur ne facilite pas les choses. Malgré l'organisation d'une table commune avec deux autres syndicats de la santé au cours des dernières rondes et la création d'une association de négociation syndicale, l'employeur continue d'insister pour négocier avec chaque syndicat séparément.

Nous continuons de travailler avec le ministère de l'Éducation sur la création du nouveau programme d'enseignement à distance qui sera déployé pour la prochaine année scolaire. Neuf employé(e)s de la division scolaire Sun West, membres du SCFP 4802, seront transféré(e)s au nouveau programme. Ces personnes et la centaine d'animateurs et animatrices de l'apprentissage en ligne nouvellement embauchés formeront une nouvelle section locale du SCFP.

Alberta

J'ai passé une longue nuit sur la côte Est du pays à regarder avec anxiété les résultats des élections provinciales en Alberta arriver au compte-gouttes. Au final, le Parti conservateur uni (UCP) a formé un gouvernement majoritaire, avec 48 sièges. La santé, l'éducation, les services sociaux et les régimes de retraite de l'Alberta continueront d'être menacés par une première ministre axée sur l'austérité, la privatisation et les conflits avec le gouvernement fédéral. La classe ouvrière et le mouvement ouvrier ont des combats à l'horizon.

Malgré les mauvaises nouvelles, il y a lieu de se réjouir. Le NPD de l'Alberta a élu le plus grand caucus d'opposition de l'histoire de la province et s'est imposé comme l'un des deux partis politiques viables en Alberta. Avec 38 député(e)s, il sera une force à ne pas négliger à l'Assemblée législative et un allié de taille dans notre lutte pour protéger les services publics, les droits du travail et les droits de la personne dans les années à venir.

L'un des premiers combats à venir aura lieu dans le secteur de l'éducation, alors que 38 de nos 41 conventions collectives sont échues. Nos sections locales scolaires se préparent à des négociations difficiles en formant un front coordonné et uni. La plupart de nos membres du secteur n'ont pas eu d'augmentation de salaire depuis des années, car le gouvernement provincial a systématiquement diminué le financement de l'éducation malgré l'augmentation du nombre d'inscriptions.

Le budget provincial de 2023 contenait une lumière au bout du tunnel : la première véritable augmentation du financement des conseils scolaires depuis plusieurs années. Ce n'est toujours pas suffisant pour réparer les dommages, mais cela rend la négociation plus viable qu'elle ne l'était il y a un an. Et cela montre que nos sections locales ont bien fait de rester solidaires et d'attendre pour entamer les négociations.

Le comité des employées et employés de l'éducation en Alberta (AEEC) s'efforce de renforcer la solidarité entre les membres et le public, notamment par le biais d'une nouvelle campagne de sensibilisation aux défis auxquels est confrontée l'éducation publique. Il lutte aussi pour un meilleur financement de l'éducation et de meilleurs salaires.

Colombie-Britannique

Le congrès annuel du SCFP-Colombie-Britannique se tenait à Victoria cette année, ce qui m'a permis d'assister à une cérémonie sur le terrain de l'Assemblée législative, où un arbre a été planté pour commémorer les travailleuses et les travailleurs blessés et tués au travail. Cela peut sembler bien peu, mais ce sera un monument durable pour les personnes, encore trop nombreuses, dont la vie est gâchée ou perdue parce que nous n'avons pas encore les protections nécessaires. Soulignons que la cérémonie était animée par Raj Chouhan, un ancien organisateur et dirigeant syndical qui est maintenant le président de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique.

Le congrès a été lancé par la présidente du SCFP-C.-B., Karen Ranalletta, dont le discours a souligné les gains que nos membres et d'autres travailleuses et travailleurs du secteur public de la province ont réalisés au cours de la dernière année. Elle a attribué ceux-ci à l'engagement de nos membres, à l'unité au sein du mouvement syndical et à l'écoute du gouvernement actuel. Cet engagement de nos membres était manifeste pendant les trois autres jours de travaux, que ce soit dans les débats ou lors de l'élection de dirigeantes et de dirigeants qui superviseront les travaux de la division au cours du prochain mandat. Félicitations à Karen, qui a été réélue à la présidence, à Trevor Davies, secrétaire-trésorier réélu, et à l'ensemble du conseil exécutif du SCFP-C.-B.

La majorité de nos négociations étant terminées dans les secteurs financés par l'État provincial, l'accent s'est déplacé vers le secteur municipal. Nos sections locales municipales se concentrent sur la coordination stratégique pour obtenir des ententes dans la foulée des règlements conclus avec les gouvernements municipaux de l'île de Vancouver à la fin de l'année dernière, qui s'attelaient à l'inflation et à l'équilibre travail-famille.

Cela est particulièrement vrai dans la région métropolitaine de Vancouver, où les sections locales négocient déjà ou sont prêtes à entamer les négociations. Plus tôt ce printemps, le SCFP 23 a conclu des ententes avec la Ville de Burnaby et la Bibliothèque publique de Burnaby. Ces contrats préparent le terrain avec des augmentations de 3 % en 2022, 4,5 % en 2023, 4 % en 2024 et une prime ponctuelle de 3,5 % sur les salaires de 2022. Depuis, le SCFP 403 (Canton de Langley) et le SCFP 774 (Abbotsford) ont conclu des règlements similaires.

Les sections locales municipales de l'Okanagan en sont aux premières étapes de la coordination des négociations à venir, celles-ci devant débuter plus tard cette année. Les règlements récents dans les Kootenay et le Nord suivent les tendances provinciales, avec des augmentations salariales de 3 à 6 % par année. Notre engagement envers la négociation coordonnée porte clairement ses fruits.

Après une campagne de huit mois, nous sommes heureux d'accueillir plus de 3 200 nouvelles travailleuses et travailleurs universitaires au sein de notre syndicat. Ces assistantes et assistants de recherche des cycles supérieurs travaillent à l'Université de la Colombie-Britannique. Ils rejoignent le SCFP 2278, une section locale qui représente déjà du personnel enseignant à cette université. Ces gens ont demandé à se syndiquer pour améliorer leurs conditions de travail, obtenir une rémunération équitable et profiter d'un processus de règlement des différends.

La Commission des relations de travail a constaté que plus de 55 % d'entre eux des personnes admissibles avaient signé une carte syndicale, ce qui satisfait au critère d'accréditation en vertu des lois du travail de la province. L'employeur a déposé quelques objections, dont une, prétendant que ces gens ne sont pas des employés, mais bien des étudiants. Si la commission rejette ces objections, l'accréditation sera automatiquement accordée.

Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)

Le SEH a pu négocier un modèle de première convention collective avec deux des sous-traitants les plus actifs du secteur de la santé, qui totalisent ensemble 38 de ses accréditations. Ce modèle facilite la négociation de la première convention collective; ainsi, les nouvelles et nouveaux syndiqués bénéficient plus rapidement des protections d'une convention collective. Il nous permet de soutenir nos nouveaux membres et pourrait bien simplifier la syndicalisation de nouveaux groupes. En plus, cela nous protège contre les risques de campagnes de désaccréditation.

Avec la levée de l'ordonnance de lieu de travail unique imposée pendant la pandémie et à mesure que travailleuses et travailleurs recommencent à se déplacer librement entre les sites de soins de longue durée et les sites d'aide à la vie autonome, la nouvelle de notre modèle se répand et de plus en plus de personnes non syndiquées signent une carte d'adhésion.

Le SEH a récemment présenté au Comité permanent des finances et des services gouvernementaux ses priorités pour le budget provincial de 2024. Ses recommandations portent sur la construction d'un plus grand nombre d'établissements de SLD publics; la création de normes communes pour les conditions de travail et de soins dans les établissements de SLD, accompagnées de mesures de responsabilité et de transparence; et d'importants investissements pour régler le problème de recrutement et de rétention qui afflige le secteur de la santé.

Division du transport aérien

Les agentes et agents de bord membres du SCFP en ont assez. Ils ont intensifié leurs efforts pour mettre fin à l'obligation de travailler gratuitement. La campagne « Le travail non payé, c'est du vol » de la Division du transport aérien a mis en lumière la réalité brutale à laquelle ces gens sont confrontés. Ils travaillent, en moyenne, 34,86 heures par mois sans rémunération. C'est presque une semaine complète de travail !

Nous avons organisé une Journée nationale d'action le 25 avril, avec des activités dans les aéroports de Vancouver, Calgary, Toronto et Montréal, pour sensibiliser le public aux injustices auxquelles sont confrontés les agentes et agents de bord. Ces gens sont responsables de la sécurité et du confort du public au sol et dans les airs; on devrait les payer pour chaque minute travaillée.

Le SCFP n'est pas le seul syndicat à connaître des difficultés dans ce secteur. Les pilotes de WestJet et de Swoop, lorsqu'ils ont signifié un préavis de grève de 72 heures, ont bien ressenti les actions de solidarité des 18 500 agentes et agents de bord du SCFP. Félicitations aux pilotes, dont l'équipe a continué à négocier jusqu'à la conclusion d'une entente de principe à la dernière minute.

Le 31 mai 2023, la Division du transport aérien a célébré la Journée internationale des agentes et agents de bord en publiant une vidéo commémorative soulignant le travail important que ces gens accomplissent au quotidien.

Recrutement

Dans la période de référence du 31 mars au 30 mai 2023, le SCFP a accueilli 887 nouveaux membres dans 6 unités de négociation, dont 54 dans les services sociaux, 29 dans les services d'urgence et de sécurité, 70 dans le secteur de l'énergie, 34 dans la santé et 700 dans d'autres secteurs.

Il y a actuellement 159 campagnes en cours qui, si elles aboutissent, nous vaudraient 41 445 nouveaux membres.

Dans les Maritimes, il y a dix-sept campagnes en cours qui pourraient, si elles réussissent, attirer 1243 personnes au SCFP, dont 300 gardiennes et gardiens de sécurité de Paladin Security et 320 employées et employés étudiants à l'Université Mount Alison.

Notre région de l'Atlantique compte actuellement neuf campagnes en cours dans divers secteurs, dont la santé, les services sociaux, l'éducation et les services municipaux, qui, si elles réussissent, nous apporteront 1177 nouveaux membres.

Le Québec s'efforce d'augmenter considérablement ses effectifs, avec 27 campagnes actives qui, en cas de succès, permettraient à 6 340 nouveaux membres de se joindre à la famille du SCFP.

La région de l'Ontario poursuit ses efforts de syndicalisation, avec 42 campagnes actives dans divers secteurs qui ont le potentiel d'ajouter 15 152 nouveaux membres à notre syndicat, dont 3 500 à l'Université de Waterloo et plus de 6 551 membres dans la santé.

Le Manitoba a quatorze campagnes en cours totalisant des gains possibles de 3074 membres, dont 2 100 à la Division scolaire de Winnipeg.

La Saskatchewan a treize campagnes en cours dans divers secteurs qui pourraient nous valoir 1410 membres, dont 1000 à la Régie de la santé de la Saskatchewan.

La région de l'Alberta a quatorze campagnes de recrutement en cours qui pourraient amener 2373 nouveaux membres au SCFP. Six de celles-ci se déroulent dans les secteurs de l'éducation et de l'enseignement postsecondaire, où le SCFP cherche à ajouter 1248 membres à ses rangs.

En Colombie-Britannique, 34 campagnes sont en cours dans divers secteurs, notamment les services sociaux, les loisirs, la culture et le divertissement, et le secteur municipal. On parle d'un gain possible de 10 676 membres.

In Memoriam/Points personnels

Je présente mes sincères condoléances aux familles des membres de la base, des anciens membres du personnel et des retraités qui sont décédés au cours de la période couverte dans le présent rapport.

Membres

| | |
|-----------------|--|
| Patrick Olson | SCFP 5430, Sask. |
| Christy Storrs | SCFP 1825, Alb. |
| Gérald Gauthier | SCFP 375, Qc |
| Ray Enns | SCFP 1719, Man |
| Steven Seekins | SCFP 374, C.-B., décès au travail |
| Dennis Mol | SCFP 30, Alb. Ancien président du SCFP-Alberta et membre du CEN |

Personnel retraité

| | |
|----------------|---|
| Gilles Hamelin | Technicien en recherche et documentation juridique Bureau régional de Québec |
| Beverley Buck | Conseillère nationale Bureau régional de l'Alberta |
| Gilles Giguère | Directeur régional adjoint Bureau régional de Québec |

Personnel actif

| | |
|--------------|--|
| Shareen Witt | Professionnelle en soutien administratif Bureau de la vallée de Comox |
|--------------|--|

En toute solidarité,



MARK HANCOCK
Président national

:sg/sec